

| DATES | SECTEURS D'INTERVENTION |
|---|---|
| Nuits du 18 juin 25 juin 2 juillet 9 juillet (du dimanche au lundi entre 1h et 5h du matin) | SAINT-PAUL <ul style="list-style-type: none"> • Rue Jacquot • Sans-Souci • Bois de Nèfles • La Plaine • Le Hangar • La Saline les Bains • Ermitage les Bains |
| | SAINT-PIERRE <ul style="list-style-type: none"> • Ravine Blanche |
| Nuits du 21 juin 28 juin 5 juillet 12 juillet (du mercredi au jeudi entre 1h et 5h du matin) | SAINT-PIERRE <ul style="list-style-type: none"> • Bois d'Olives • Grands-Bois • La Cafrine |
| | SAINT-PAUL <ul style="list-style-type: none"> • Etang-St-Paul • Gare Routière • centre-ville • Plateau Caillou • Le Ruisseau |

RECOMMANDATIONS

AVANT LE TRAITEMENT

- Couvrir les bassins et aquarium,
- Mettre à l'abri les tortues
- Fermer portes et fenêtres
- Protéger les ruchers*

APRES LE TRAITEMENT

- Maintenir portes et fenêtres fermées au moins 30 minutes après le traitement
- Eviter, autant que possible, de pénétrer dans la zone traitée pendant 6 heures
- Laver et/ou peler les fruits et légumes avant de les consommer

Aux doses utilisées, le produit insecticide (la deltaméthrine) ne présente pas de danger pour les animaux à sang chaud (chien, cabris, poules...), mais il peut être toxique pour les animaux à sang froid (poissons, tortues...).

Néanmoins, en cas d'exposition, cet insecticide peut provoquer des irritations chez les personnes sensibles.

En cas d'apparition de symptômes suite à une opération de démoüstication, il est recommandé de consulter un médecin.

* Vous êtes apiculteur :

Pour toute demande d'informations, de conseils, vos contacts :

- Association GDS Réunion au 02 62 27 55 78
- Syndicat Apicole de La Réunion : abeillereunion@gmail.com

En cas d'imprévis (météo défavorable : pluie, vents, ou pannes de matériel), ces traitements pourront être reportés au lendemain.